

Monsieur le Bourgmestre,  
Chers membres du Collège,

Suite à mon interpellation du Conseil Communal en mars dernier ayant pour objet : « *Nuisances importantes occasionnées par le passage de trams rues GJ Martin et du Duc durant les périodes de faibles fréquences* », il m'avait été assuré par l'Echevin compétent qu'il avait été pris contact avec les plus hautes instances de la STIB et que les problèmes que je dénonçais étaient maintenant corrigés.

Malheureusement, aujourd'hui, le non-respect des horaires durant lesquels les trams ne doivent pas passer par la boucle G.J. Martin et du Duc, reste tout à fait habituel.

J'en tiens pour preuve les témoignages de nombreux riverains qui m'interpellent aujourd'hui :

- Le vendredi 18 avril 2014 : passages de trams à 5h00, 5h02, 5h08, 5h10, 5h25, 5h30 et 5h40 ;
- Le samedi 19 avril 2014 : passage de trams non-stop jusque 23h ;
- Le dimanche 20 avril : passage de trams non-stop jusque 21h.

Vous constaterez, Monsieur le Bourgmestre, chers membres du Collège, que nous sommes bien loin des horaires que l'Echevin en charge nous avait dit être respectés...

C'est pourquoi je fais appel à votre bon sens aujourd'hui et votre souci du respect de la quiétude des riverains du quartier concerné. Puis-je vous demander d'intervenir auprès de la STIB afin que cesse les exceptions à la règle ?

Par ailleurs, je souhaiterais connaître les raisons des exceptions précitées (en dates du 18-19-20/04/2014).

Je vous remercie, Monsieur le Bourgmestre, chers membres du Collège, pour votre action auprès de la STIB et toute l'attention que vous consacrerez à ce dossier qui le mérite amplement.

**Tanguy Verheyen**  
Conseiller Communal  
MR et Indépendants